



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

La reprise et l'accompagnement du secteur du sport après la crise du covid-19

Question écrite n° 37782

Texte de la question

Mme Sonia Krimi alerte Mme la ministre déléguée auprès du ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, chargée des sports, sur les difficultés que rencontrent les associations sportives depuis le début de la crise sanitaire, notamment pour celles du sport en intérieur. Depuis maintenant un an, le monde du sport amateur connaît une crise sans précédent, provoquée par la pandémie mondiale du covid-19 et le monde du sport en intérieur est encore plus impacté par cette crise et les conséquences sont beaucoup plus virulentes sur celui-ci. Tout d'abord, ce domaine a connu un effondrement du nombre de licences : c'est ce qui fragilise durablement le secteur du sport amateur avec une réduction jusqu'à la moitié du nombre des effectifs selon le Centre de droit et d'économie du sport (CDES). Le modèle économique des clubs repose en grande partie dessus. Une étude menée par le CDES a déterminé que les premières recettes pour ces clubs étaient justement les adhésions et qu'elles pesaient en moyenne à hauteur de 42 % des revenus des clubs. S'ajoute à cela le manque à gagner sur les recettes de « *sponsoring* ». Au sein des clubs amateurs, cet argent provient souvent des PME locales. Or elles aussi sont impactées par la crise sanitaire et pourraient être amenées à réduire leurs engagements. Néanmoins, entre le fonds de solidarité, les aides de l'agence nationale du sport et celles apportées par les collectivités territoriales, il est impossible de dire que le sport est absent des débats et oublié par l'État. Mais il faut pouvoir anticiper : qu'en sera-t-il quand les aides s'arrêteront et que la situation redeviendra normale ? Que faire face au risque de voir les charges augmenter de façon mécanique, alors que les recettes ne repartiront pas si facilement, alors même que les études montrent que plus de la moitié des structures sportives ont perdu plus de 30 % de leur chiffre d'affaires ? Enfin, il y a la question de l'anticipation sur le moyen et long terme, avec l'arrêt de la pratique sportive depuis de longs mois, les jeunes risquent de se tourner vers des activités dites « sédentaires » (jeux vidéo). Il y a un risque qu'ils soient moins sensibilisés à la pratique sportive. Il est donc primordial de pouvoir anticiper ces risques, de concerter dès maintenant les différentes structures qui composent ce secteur afin d'éviter un maximum les dégâts. Elle souhaite ainsi connaître son plan d'action concernant les différents points évoqués ci-dessus, partagés par la majorité des dirigeants d'associations sportives.

Texte de la réponse

Le ministère en charge des sports mesure l'impact de la pandémie sur les fédérations et clubs amateurs et les difficultés importantes que cette crise a générées. La reprise d'une activité physique et sportive est une nécessité et notamment chez le public jeune. Pour y répondre, le Gouvernement a lancé le Pass'Sport, une aide de 50 € par enfant à destination des 3,3 millions de familles bénéficiaires de l'allocation de rentrée scolaire (ARS) pour financer l'inscription dans un club sportif à la rentrée 2021, et ainsi favoriser le retour des licenciés dans les clubs. L'enveloppe de ce dispositif est de 100 M€ et va s'accompagner d'une importante campagne de communication afin de favoriser le retour des jeunes dans les structures sportives.

Données clés

Auteur : [Mme Sonia Krimi](#)

Circonscription : Manche (4^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 37782

Rubrique : Sports

Ministère interrogé : [Sports](#)

Ministère attributaire : [Sports](#)

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [30 mars 2021](#), page 2768

Réponse publiée au JO le : [5 octobre 2021](#), page 7437